

MÉMOIRE

À l'attention de Monsieur Russel Copeman
et à tous les membres de la commission
parlementaire.

De : Agathe Messier

Chers membres de la commission,

Il est important de vous faire parvenir ce mémoire car cela fait 11 ans
que je suis avec le même CPE (anciennement une agence) et je vois
le réseau se faire jeter à la poubelle.

MAIS POURQUOI DONC ??

Je suis très fière du CPE à qui j'appartiens. Nous avons toutes
développé ici un grand sens de l'appartenance car nous avons
travaillé arduement depuis 1997 pour le faire évoluer et notre coeur y
est !

Je n'accepte pas que la ministre Thériault fasse tout en son pouvoir pour balayer froidement ce réseau des CPE. Je ne conçois pas que quelques CPE aient besoin d'être *corrigés* mais que la seule solution soit que TOUS les CPE aient la même gifle. POURQUOI DONC? Que se cache-t-il sous les *sois disant* bonnes intentions de la ministre ? Vous, membres de la commission parlementaire, avez-vous le pouvoir de poser les vraies questions en profondeur et surtout . . . d'avoir des réponses claires, franches et complètes ?!!

Nous encourageons fortement la démocratie chez nos RSG et nos éducatrices. Pourquoi la ministre ne l'exige pas d'elle-même ? Elle dit avoir sondé le terrain depuis 2 ans ; de tout évidence le terrain a été mal sondé. . . ou sondé avec mauvaise foi.

Où est le discernement du ministère face aux problématiques des CPE?

Nous voulons des solutions constructives et non la destruction.

Nous voulons de la transparence et non des sous-entendus.

Nous voulons des encouragements et non de la méprise.

Nous voulons de la consultation de bonne foi et non du stress.

Nous voulons des ajustements ciblés et non servir de cible.

Nous voulons être des collaborateurs et non des adversaires.

Contrairement à ce qu'une personne a dit au journaliste du Journal de Montréal, sous le couvert de l'anonymat bien sur, je peux vous

assurer que nos 40 RSG nous soutiennent et n'ont aucune représaille si elles pensent différemment de nous. Lorsqu'elles nous accompagnent pour des soirées d'informations au sujet de la loi 124, oui elles le font volontairement. Non elles ne subissent pas de pressions. Non elles ne subissent pas leur CPE comme un joug. Est-ce que ce journaliste, Michel Hébert, *sonde le terrain* de la même façon que Mme Carole Thériault ??

Je suis dans le domaine de la petite enfance depuis plusieurs années. De plus j'ai 4 enfants et 7 petits-enfants. Dans mon âme et conscience je rejette à 100% le projet de loi 124.

Amenez-moi du concret avec ce qui est déjà sur place et surtout ne me faites pas accroire qu'il faut TOUT balayer de ce beau réseau des CPE. Ça passe pas !

Agathe Messier